

Conseil Consultatif Citoyen

Compte rendu séance du 17 juin 2021

Pour cette séance, étaient présents : M. BRIGE Bernard ; M. CABASSUT Thierry ; M. De LA RIVIERE Tristan ; Mme DIGNEAU COUSIN Océane ; M. GNAGY Cédric ; M. HESPEL Charles ; M. HESPEL Edouard ; M. LAQUECHE Philippe ; M. LARGE Jean-Pierre ; M. LAVERGNE Christian ; Mme RAUFASTE Sylvie ; M. ROBERT Jérémy ; M. SIMI Jean-Michel ; M. TESTET Daniel ; Mme TEULET Annie ; Mme UTIEL Nathalie ; M. VIRELLI Clément

Etaient excusés : M. BOURSIER Christopher ; Mme CONCHOUX Brigitte ; Mme DALLA SANTA Aurore ; Mme LAGRANGE Marie-Martine ; Mme LANÇON Carine ; Mme LESCURE Laura ; Mme LUMEAU Capucine ; Mme MESURET Edwige ; Mme VERGER Catherine

Situation du conseil et de ses membres

Retrait de deux membres :

Mesdames LANÇON et VERGER ont exprimé le souhait de se retirer du conseil. Pour chacune d'elles les raisons sont liées à des investissements personnels et professionnels qui ne leur permettent pas de garantir une présence régulière aux réunions trimestrielles.

Mme LANÇON, de la tranche d'âge 26-45 ans figure parmi les membres volontaires au départ

Mme VERGER, de la tranche d'âge 46-60 ans a été tirée au sort en séance de Conseil Municipal.

Le règlement interne précise que dans ce cas le remplacement doit être organisé en respectant les critères de parité, tranche d'âge et mode d'adhésion (volontariat ou tirage au sort).

Il existe trois femmes entre 46 et 60 ans en réserve sur la liste des tirées au sort et nous allons donc solliciter la première qui se trouvait derrière Mme VERGER et éventuellement les suivantes.

Pour succéder à Mme LANÇON, nous faisons donc un appel à volontaires (femmes entre 26 et 45 ans).

Cependant et pour prévenir ce genre de situation, nous demandons que le Conseil Municipal procède à un nouveau tirage au sort dans les catégories de membres qui n'ont aucune personne en réserve et ce en nombre suffisant de façon à prévenir les désistements.

Présentation des nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue à Océane DIGNEAU COUSIN, Charles HESPEL et Laura LESCURE, qui ont accepté de siéger parmi les membres entre 18 et 25 ans. Il reste encore 2 membres à trouver (un homme et une femme) dans cette tranche d'âge qui s'avère très compliquée à recruter sur le principe du tirage au sort. Aussi, nous allons plutôt mettre l'énergie à rechercher et proposer directement à des personnes qui pourraient être intéressées par cette fonction. Il est à préciser que s'agissant d'une première adhésion, la règle ne s'applique pas ici comme pour le remplacement.

Elargissement du Comité de Pilotage

Lors de sa dernière réunion, le Comité de Pilotage a fait le constat d'un défaut de parité dans sa composition. Pour être parfaitement équitable il manque la présence de 2 femmes et un appel à candidature a été lancé avec la convocation à la présente assemblée.

Nathalie UTIEL et Annie TEULET sont volontaires. Elles intègrent le comité de pilotage qui se trouve ainsi porté à 8 membres (Jérémy ROBERT, Edwige MESURET, Edouard HESPEL, Capucine LUMEAU, Cédric GNAGY, Annie TEULET, Christian LAVERGNE, Nathalie UTIEL)

Réponses du Comité de Pilotage aux questions concernant le règlement interne

- Connaître le budget, la logistique, défraiement des frais de déplacement :

Le 3C n'est pas une association mais un organe existant par directive municipale et dont les membres sont investis sur le principe du bénévolat. A ce titre il bénéficie des infrastructures de la mairie (secrétariat, photocopieuses, salles de réunions, ...) pour assurer son fonctionnement. Le 3C n'est pas doté d'un budget participatif bien que cela puisse se réaliser dans l'avenir. Dans tous les cas, le règlement interne n'est pas figé et peut être appelé à évoluer au fur et à mesure des situations qui se présenteront.

- Inscrire un quorum dans le RI ? :

Il nous semble préférable d'attendre l'expérience du fonctionnement sur plusieurs thèmes avant de définir des règles. Dans l'esprit le 3C ne doit pas se mettre la pression d'un accord majoritaire. Il a pour fonction de donner des préconisations au Conseil Municipal qui reste seul maître des décisions.

Retour de la commission sur le stationnement Place de la République

Les participants ont pris connaissance des documents remis en début de réunion

Proposition de texte à soumettre au Conseil Municipal (élaboré par la commission et reproduit ci-dessous)

En date du mercredi 9 juin 2021 de 20h à 21h40 à la Salle Sottrum de la Mairie de Sauveterre de Guyenne se sont réunis, sur convocation des Co-Présidents Messieurs Christian LAVERGNE et Cédric GNAGY, en formation restreinte, les Membres du Conseil Consultatif Citoyen : Madame Brigitte CONCHOUX, Madame Annie TEULET, Monsieur Philippe LAQUECHE, Monsieur Tristan de LA RIVIERE et Monsieur Clément VIRELLI.

Après remise de documents par Monsieur Christian LAVERGNE : Proposition d'Analyse par la Résidence d'Architectes ; Cadre Réglementaire applicable et Proposition de réaménagement de la Place de la République par Monsieur Philippe LAQUECHE ; la formation restreinte est invitée à émettre un avis consultatif sur les termes et conditions de l'amélioration du stationnement sur la Place de la République.

La Formation Restreinte constate une difficulté persistante liée au manque de disponibilité du nombre de place de parking avec la présence trop nombreuses de voitures « immobiles » durant plusieurs heures consécutives voir plusieurs jours consécutifs dites « voiture tampons » ce qui contrevient à l'objectif partagé de convivialité, d'accueil, de dynamisme et d'accessibilité de la Place au plus grand nombre à toutes heures.

La Formation Restreinte est d'avis qu'un fort levier d'amélioration consiste en la sensibilisation des différents acteurs notamment professionnels de la Place sur la nécessité de garer leurs véhicules et ceux de leurs préposés à l'extérieur de la Place et confie le recensement du nombre de professionnels stationnant à demeure sur la Place à Monsieur Philippe LAQUECHE.

La Formation Restreinte est d'avis que le Conseil Municipal de Sauveterre de Guyenne et ses Membres doivent lier un dialogue de visu et individuel avec chaque professionnel pour les sensibiliser à l'utilité à changer de pratique de stationnement et rédiger un courrier formel à chacun avec pédagogie rappelant qu'il est de l'intérêt de tout professionnel de laisser des places disponibles à ses clients sur la Place et donc à privilégier un stationnement à la journée sur les nombreuses places disponibles sur les rues adjacentes, le chemin de ronde et les parkings Gendarmerie et foirail, pratique d'ailleurs usuelle les jours de marché ; comme de nouer un dialogue avec chaque résident de la Place pour les inciter à privilégier le stationnement concomitant d'une seule voiture du foyer sur la Place.

La Formation Restreinte est d'avis que le Conseil Municipal de Sauveterre de Guyenne devra avertir dans ce courrier que l'absence de prise en compte de ses recommandations conduira à la mise en œuvre d'une expérimentation de 3 à 6 mois tendant à :

- *Etendre les arrêts minutes (triplement) ; et*
- *Mise en place partielle d'une zone bleue avec durée de stationnement maximale d'une voir deux heures consécutives.*

La Formation Restreinte est enfin de l'avis que ces éléments doivent s'accompagner d'une redistribution du positionnement des places dit « en épis » pour en faciliter l'usage et une poursuite des efforts de végétalisation de la Place.

Résultats d'une enquête auprès des commerces et agences en activité autour de la place, réalisée par Philippe LAQUECHE pour compléter le travail de la commission et dont il commente les principaux résultats :

- Les commerçants lui ont indiqué qu'ils allaient demander à leurs employés de se garer ailleurs. Certains le font déjà.
- Il relève le problème des agences immobilières qui sont obligés de faire la navette entre les domiciles à faire visiter et la place.
- Il soulève le problème des voitures en covoiturage, soit pour des activités pédestres (randonnées, vélos, ...) et les voitures sont laissées pendant toute l'activité, soit pour d'autres raisons (travail, ...) et la place est le lieu de rendez-vous où les autres véhiculent sont laissés.
- Le nombre de véhicules qui restent stationnés continuellement toute la journée représenterait 50 à 60 places.

Après échanges entre les participants, il est proposé de reprendre le texte de la commission et de le soumettre au prochain Conseil Municipal en y mettant toutefois des formes plus conditionnelles. La commission avait en effet proposé que si à l'issue d'une concertation avec les commerçants et résidents aucune amélioration n'était constatée, alors une période d'essai avec triplement des arrêts minutes et mise en place d'une zone bleue partielle serait à envisager. Selon certains avis cela préfigure le point de vue du 3C qui est pour cet essai dans sa grande majorité. Mais il importe de signifier la présence d'avis minoritaires lesquels précisent que ces mesures devraient de surcroît être accompagnées de la présence d'une police municipale. A ce titre, le texte devra poser la question des moyens à prendre pour faire respecter les règles de stationnement si un tel essai devait être entrepris.

Autres thématiques

Deux mesures débattues au comité de pilotage sont présentées :

- Le balisage du parking des poids lourds Place du Foirail : Il arrive souvent que des PL ne peuvent se garer, gênés par des voitures qui ne sont pas sur les emplacement marqués pour les VL
- la réparation des jeux d'enfants Place du Marché aux Cochons : Les jeux enfants ont disparu alors que ce lieu, proche du nouveau lotissement constitue un espace agréable à cette fin.

Le 3C est d'accord pour que ces deux mesures soient proposées à Monsieur le Maire

Gestion des déchets et des poubelles

La question de la propreté et notamment des poubelles Place du Marché aux Cochons est débattue. Il y a toujours des poubelles déposées à côté au niveau de la résidence.

Certains souhaitent des sanctions contre les dépôts d'ordure sauvage ou dans les poubelles des autres et pense que la pédagogie n'est pas efficace dans ce cas-là. La vidéosurveillance, l'ouverture des poubelles et un système de vigilances des voisins sont évoqués.

Daniel TESTET met en avant l'importance des quartiers ou des résidences pour résoudre le problème.

Un système de hameau, une entente entre voisins et le renforcement du lien social seraient efficace.

Il est évoqué le problème de l'USTOM qui ne relève pas assez les poubelles.

Un groupe de travail se constitue autour de Cédric GNAGY, Edouard HESPEL, Charles HESPEL, Daniel TESTET.

Un appel à participation sera envoyé à l'ensemble des membres du 3C. Une date et une heure de rendez-vous sont à déterminer.

Activités pour les jeunes

Jérémy ROBERT évoque le manque d'activités des jeunes dans la commune de Sauveterre-de-Guyenne. Évocation de l'espace jeune à côté de l'école maternelle, du Skate Park. Il faudrait faire un travail d'inventaire sur toutes les activités/complexes proposés aux jeunes.

Un groupe de travail se constitue autour de Jérémy ROBERT, Charles HESPEL, Océane DIGNEAU COUSIN, Edouard HESPEL.

Un appel à participation sera envoyé à l'ensemble des membres du 3C. Une date et une heure de rendez-vous sont à déterminer.

Problème de signalisation

Pour le prochain 3C, la question du stationnement dans les rués est proposé. La question des lignes jaunes dans les rués se pose afin d'éviter de mettre un panneau sens interdit à chaque fois. La question esthétique est à prendre en compte.

Quelqu'un suggère qu'il faudrait refaire le marquage au sol de chaque rue.

Il y aurait également un problème de signalisation autour de la place avec beaucoup de contre-sens à cause du manque de signalisation.

Il y aurait un problème de signalisation pour les cyclistes à l'arrivée de la piste cyclable. Il faut pour cela déterminer ce qui est du ressort de la commune et/ou du Conseil Départemental.

Tous ces points seront à reprendre par le Comité de Pilotage afin de préparer la prochaine Assemblée

Information élections départementales et régionales

Edouard HESPEL fait un point information sur la tenue des prochaines élections des 20 et 27 juin, notamment pour bien indiquer que celles-ci auront lieu au Gymnase zone Bonnard.

Prise de dates prochaines réunions

La prochaine Assemblée du Conseil Consultatif Citoyen qui se tiendra

Le jeudi 30 septembre à 20h.

Le Comité de Pilotage se réunira la semaine précédente

Le mardi 21 septembre à 20h

Des convocations seront transmises la semaine précédant chaque réunion avec précision du lieu

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Conseil se termine à 22h10